

## Témoignage de M. Genre, pépiniériste à Trets

« J'ai fait appel au conseil d'entreprise de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône au cours de l'été 2007, pour le projet de réimplantation de ma pépinière de plantes ornementales.

Le travail mené a permis de me conforter dans mon projet, mais m'a surtout donné une méthodologie. En effet, tous les besoins ont été précisés, chiffrés et une véritable étude financière a été mise en place. Nous avons ainsi pu calculer et comparer différentes méthodes de travail. Nous avons également établi un diagnostic de l'ensemble des charges et repéré certains points mal pondérés au départ.

Tout au long de l'étude, j'ai régulièrement été en contact avec les conseillers de la Chambre d'agriculture. Par téléphone, par mail ou en rendez-vous 2 à 3 fois par mois, chaque contact doit être minutieusement préparé des 2 côtés.

Cette étude avec l'équipe du conseil d'entreprise a permis d'affiner mon projet, mais aussi d'avoir une vision globale, une approche plus réfléchie et plus mûrie.

La réimplantation de ma pépinière est aujourd'hui viable et sûre ».

## Informations

### sur des financements publics ciblés

- Mesures agro-environnementales
- Subventions d'investissements en productions sous abris,...

## Informations

### et montage de dossiers d'aides publiques

- Calamités agricoles
- Aides conjoncturelles en cas de crise de marché, arrachage de vergers,...
- Aide dite aux "exploitations en difficulté"
- Remboursement de TIPP, TICGN,...

**Pour répondre à vos interrogations et accompagner vos projets d'entreprise, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est à votre service :**

## Conseil d'entreprise

- Claire Beauverd - Tél. 04 42 23 86 20
- Hélène Chéret - Tél. 04 42 23 86 55

## Références, Clubs de Progrès

- Laura Brondino - Tél. 04 42 23 86 70

## Le conseil d'entreprise

**Parce que vos décisions ont un impact sur l'avenir de votre entreprise, nous vous accompagnons pour les préparer à tout moment de la vie de votre entreprise :**

- A la création de votre entreprise
- Tout au long de son évolution, pour définir les grandes orientations à venir
- Lors de difficultés économiques
- Lors de la transmission

## Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

22, avenue Henri Pontier  
13626 Aix-en-Provence Cedex 1  
Tél. 04 42 23 06 11 - Fax : 04 42 63 16 98

[www.agri13.fr](http://www.agri13.fr)

## Le conseil d'entreprise, c'est quoi ?

- Un appui au chef d'entreprise qui souhaite disposer d'avis et analyses par le biais d'études économiques, juridiques, fiscales, sociales,...
- Un accompagnement dans l'évolution de l'entreprise, au niveau global comme dans un domaine particulier
- Le regard extérieur d'un conseiller d'entreprise

## Les problématiques abordées

### A titre d'exemples, nous avons travaillé cette année sur les analyses suivantes :

- Les résultats par activités
- La rentabilité d'un investissement
- La comparaison de différents financements possibles
- La stratégie commerciale
- La planification des productions
- L'organisation du travail
- L'optimisation fiscale et sociale
- L'organisation administrative et comptable
- Le patrimoine et les perspectives de l'entreprise lors d'un changement de situation
- La prévision mensuelle de trésorerie
- Les conséquences du passage en société

## Comment ça marche ?

Nous intervenons **dans la plus stricte confidentialité**, et par étapes :

Rendez-vous de présentation de l'entreprise et d'analyse de la demande



Proposition d'une modalité d'intervention avec présentation éventuelle d'un devis



Diagnostic global de l'exploitation ou analyse de projet *en collaboration avec diverses structures ou compétences spécialisées : conseiller technique de production, expert comptable, Point Info Installation, Point Info Transmission, conseiller emploi, conseiller juridique...*



Rédaction d'une synthèse et de préconisations



Suivi et accompagnement de leur mise en œuvre

## Les Clubs de Progrès

### Un Club de Progrès, c'est quoi ?

- Un groupe d'échanges de 6 à 15 agriculteurs et de conseillers techniques et économiques qui travaillent sur des données précises.
- Objectif** : optimiser la conduite de la culture et le système de production afin de maîtriser les coûts et d'améliorer la marge.

### Comment ça fonctionne ?

- Des notations individuelles des opérations effectuées sur la culture
- Des moments d'échanges lors des réunions pour voir les parcelles et analyser les résultats
- Un pilotage du club par un conseiller technique et un conseiller économique.

### Des exemples de Clubs de Progrès :

- Maraîchage sous abris
- Grandes cultures
- Viticulture
- Fraises hors sol
- Arboriculture,...

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez-pas à nous contacter

## Un outil : les références technico-économiques

### Des références, pourquoi ?

- Se situer par rapports aux autres
- Faciliter les prises de décisions et maintenir sa compétitivité
- Avoir des repères lors d'une création d'entreprise.

### Quels types de références ?

- **Références de production** : estimation des coûts, des rendements et du chiffre d'affaires par culture *Indispensables pour l'introduction de nouvelles productions sur l'exploitation*
- **Références de systèmes d'exploitation** : elles décrivent une exploitation-type pour une activité. *Outils d'aide à la décision, de conseil et de simulation*
- **Références spécifiques** sur un sujet donné : évaluation de la rentabilité d'une technique culturale,...